

UNE MINE D'INFORMATIONS AVEC LE SNEC-CFTC !

Les pages Facebook :

https://www.facebook.com/snec.cftc/?locale=fr_FR

Des correspondants à votre écoute :

Les référents agricole



Le site :

<https://www.snec-cftc.fr/theme/>



ÉLECTIONS CSE

Les élections CSE ont lieu tous les 4 ans. Cette année, de nombreux CSE vont être renouvelés.

Le SNEC-CFTC peut vous aider à présenter une liste pour défendre vos droits individuels et collectifs.

Avec le SNEC, c'est la garantie d'instaurer dans votre établissement un dialogue social constructif avec ténacité.

Et c'est reparti !



LE PACTE ENSEIGNANT : des missions supplémentaires pour les enseignants de droit public !

Ces missions constituent un engagement volontaire, pris pour une année scolaire.

Neuf missions (ou briques) sont proposées. La **priorité est donnée aux remplacements de courte durée** pour pallier les absences non remplacées en HSE.

1 à 6 briques peuvent être attribuées aux enseignants qui veulent assurer des missions supplémentaires à leur contrat initial. Il est possible de prendre une demi-brique, au-delà d'une brique entière, si la mission l'exige.

Chaque brique est rémunérée sous forme d'une ISOE part fonctionnelle égale à 1250 €.

Une lettre de mission cadre les objectifs visés. Elle doit être signée avant le **30 septembre**.

En fin d'année, le chef d'établissement adressera un bilan quantitatif et qualitatif au SRFD.

Votre engagement, c'est votre choix... mais attention à la surcharge de travail !

Le SNEC-CFTC peut vous conseiller et vous envoyer les fiches de mission ! Contactez-nous !